



DECLARATION LIMINAIRE DE LA CGT EDUC'ACTION DE L'ACADEMIE DE NICE

Comité Technique Académique

Nice, le lundi 20 janvier 2020

Contrairement à ce que notre Ministre a prétendu en décembre nos collègues ont compris. Semaine après semaine depuis le 5 décembre, la défaite morale du néo-libéralisme se confirme. M. Le Recteur, pour vous épargner l'exercice qui consiste à nous répondre que sur les enjeux de politique nationale vous n'avez pas de commentaire à faire, la CGT ne vous parlera pas de cette réforme des retraites qui n'a qu'un seul réel objectif : détruire les conquêtes du Conseil National de la Résistance pour offrir l'argent de la solidarité aux fonds de pensions. Cela ne vous obligera pas non plus à nous faire croire que nous allons être réellement revalorisés et sans contrepartie. D'ailleurs, cette revalorisation, même dans les conditions les plus favorables que nous pourrions imaginer ne saurait être accueillie comme une contrepartie aux détricotages de la Nation française et au vulgaire coup de serpillère que le gouvernement veut passer sur le sang versé par nos aînés pour nous transmettre le plus beau système social du monde.

Les collègues ont compris que le gouvernement concourrait à leur appauvrissement économique et se mobilisent fortement, par la grève, depuis le 5 décembre. Ce sursaut est historique ! Ils ont compris aussi qu'on déclassait encore un peu plus leur métier.

C'est ce que ressentent nos collègues avec les évaluations nationales dans le premier degré. Nous le voyons avec les E3C qui débutent aujourd'hui même. A l'instar de notre ministre vous avez eu une parole publique, hier dans Var-Matin, qui se veut selon vous rassurante. Vous parlez de la mobilisation des équipes. Elles le sont en effet. Elles sont contre. Elles s'opposent parce que c'est aujourd'hui le début d'un bac local, d'un bac *low-cost*. Elles sont contre parce que les conditions de passage des épreuves sont inéquitables, parce que leurs élèves ne sont pas prêts après 4 mois de cours. Elles sont contre surtout parce que c'est un non-sens pédagogique, c'est-à-dire que ces épreuves sont la négation même de ce que nous sommes. La pédagogie c'est nous, c'est organique, c'est intellectualisé, ça ne s'accorde pas avec l'injonction. Et il est là le déclassement de nos métiers, les concepteurs deviennent des exécutants, des opérateurs à tel point même qu'on leur a refusé le droit de discuter de ces réformes dans le simulacre de dialogue social qui a précédé cette mascarade. Ensuite, vous pointez l'inquiétude des personnels, vous avez raison, mais s'ils sont inquiets

ce n'est pas par réaction, par peur du travail ou manque de compréhension, ils le sont pour leurs élèves. C'est une nouveauté fort désagréable d'ailleurs dans les discours de l'administration de laisser à penser que nous sommes des ignorants réactionnaires et peureux. Enfin, après un sous-entendu selon lequel nos jeunes ne travaillent pas sur la durée, vous finissez par minimiser la valeur de ses épreuves pour faire passer la pilule. Il est vrai que ce baccalauréat perdra de sa valeur parce qu'elle deviendra relative d'un établissement à l'autre. Nous comprenons bien que cette rhétorique s'impose à vous, de par votre haute fonction. Mais les signaux de résistance et de mécontentement sont trop nombreux pour y être à ce point sourd tout au long de la chaîne de décision. Et puis, quel signal d'ailleurs, alors que la représentation syndicale est ordinairement fracturée, elle ici est unanime y compris avec les chefs d'établissements pour dire que la tenue des épreuves cet hiver est irréalisable. Même les syndicats qui ont approuvé la réforme du baccalauréat, même ceux qui se plaisent à se rêver en partenaires sociaux zélés, souscrivent à ce constat et l'ont signifié par courrier le 10 janvier 2020 à Monsieur le Ministre.

M. Le Recteur, la CGT Educ'Action était contre et est toujours contre la réforme du lycée et celle du baccalauréat. Mais conformément au courrier du 10 janvier 2020, la CGT Educ'Action soumet un vœu au vote de ce comité technique : *« Les représentants du personnel au CTA de l'Académie de Nice demandent à Monsieur Le Recteur de renoncer à cette session des E3C »*.

Venons-en maintenant à l'ordre du jour. Au moment d'aborder les moyens du premier degré, vous nous répétez année après année que vous êtes conscient de nos classements déplorables en termes de moyens et que vous vous battez lors des dialogues de gestion avec le Ministère. Comme nous ne pouvons pas croire que vous vous y prenez mal, et c'est du premier degré, la réalité qui se dessine c'est que le ministère se fiche de notre académie. Nous restons en effet les bons derniers de France avec un P/E de 5,28. C'est aussi la plus faible progression, et plus précisément une nouvelle régression par rapport à la moyenne. Notre académie déjà bonne dernière décroche encore davantage ! D'aucun se sont félicités d'une injection de 67 postes mais, comme nous le pressentions, l'intégralité du solde sera engloutie dans la nouvelle lubie ministérielle. Entendons-nous bien, la CGT est favorable à la réduction des effectifs par classe, comme en REP et REP+ d'abord, et désormais en grande section. Mais, il y a une réelle nuance, et il faut la dire, c'est que les objectifs politiques de notre Ministère ne sont jamais des démonstrations de générosité de la puissance publique. Ils sont des affichages qu'elle finance au détriment des conditions d'apprentissage et de travail de tous les autres, du plus grand nombre. En conséquence, et nous entrerons dans le détail en séance, à la rentrée 2020, vous allez largement dégrader les conditions de travail de tous pour afficher des GS à 24. Et comble de l'ironie, c'est en partie au public visé en première partie de quinquennat, celui de REP et REP+ que vous allez retirer des enseignants.

Pour ce qui est du second degré, disons-le d'emblée, nous allons tous souffrir davantage encore. 944 élèves de plus qui sont attendus dans l'académie (dont 819 en collège) pour 10 postes supprimés. Vous nous direz qu'ils sont compensés par 10 postes en heures supplémentaires, ce qui confirmera ce que nous disions précédemment. Nous allons souffrir plus car vous allez nous demander de travailler davantage dans des classes qui vont se charger davantage. C'est à prendre au second degré, cette fois-ci, mais peut-être pourra-t-on considérer que l'enseignement privé nous soulagera un peu de cette détresse, puisque les effectifs y progressent trois fois plus vite que dans le public. Je remarque d'ailleurs, et je ne me prive pas de le souligner car c'est inscrit au procès-verbal du CTA de novembre 2019, cette hausse est particulièrement marquée dans le 2nd cycle où les effectifs du privé progresse 25 fois plus que dans le public : la coïncidence entre réformes du lycée et du baccalauréat et départ vers le privé n'en est plus une !

Visiblement, le ministre ne se lasse pas de la colère des personnels.

M. Le Recteur, nous avons boycotté votre première convocation qui avait été maintenue un jour de grève nationale interprofessionnelle ce jeudi 16 janvier, ce qui était une première dans notre académie. Vous vous êtes empressé de nous reconvoquer dès aujourd'hui afin de maintenir les CTSD de cette semaine. Nos représentants n'auront qu'à peine deux jours pour étudier les documents et défendre les postes et les conditions de travail de nos collègues. Comme nos échanges de novembre 2019, sur la loi de transformation de la fonction publique en témoigne, eux-aussi dans le PV de novembre, c'est le signe que nous déclinons aussi dans notre académie de Nice la même qualité de dialogue social qu'au niveau ministériel et c'est autant regrettable qu'inquiétant.

Olivier GERARD

*Secrétaire Général Académique de la CGT Educ'Action de Nice
Membre de la direction nationale de la CGT Educ'Action*